

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Mise à jour : décembre 2022

COLLECTIVITÉ :

SÉANCE DU :

Rappel : l'avis du Comité Social Territorial est réglementairement préalable à l'adoption de la délibération.

SUPPRESSION AVEC CRÉATION D'EMPLOI

EMPLOI SUPPRIMÉ		EMPLOI CRÉE		MOTIFS *
GRADE	DURÉE	GRADE	DURÉE	
	/35 ^e		/35 ^e	
	/35 ^e		/35 ^e	
	/35 ^e		/35 ^e	
	/35 ^e		/35 ^e	
	/35 ^e		/35 ^e	

*** Exemples de motifs :**

- modification du temps de travail
- nouveau recrutement suite à mutation
- nouveau recrutement suite à départ en retraite
- nouveau recrutement suite à démission
- avancement de grade
- promotion interne
- réussite à un concours
- etc...

Merci de joindre les pièces permettant d'apporter des informations complémentaires sur le(s) motifs de(s) suppression(s)-création(s) :

- courriers des agents,
- note explicative,
- etc...

Il est également conseillé de joindre les tableaux des effectifs :

- état antérieur
- état actualisé suite à/aux suppression(s).

Fait à _____, le _____

Cachet et signature de l'autorité territoriale :



Comité social territorial
04 73 28 59 80
cst@cdg63.fr